Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 07/09/2026
ID : 035-200085876-20260903-DEL2026_09_109R-DE

DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT RENNES
COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27 août 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le trois septembre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE s'est réuni à la salle de conseil de la mairie de Montauban-de-Bretagne, sous la présidence de Madame QUINTIN, Maire, en séance ordinaire, après avoir été convoqué, conformément à l'article L.2121-10 et l'article L .2121-12, du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents** (P) :* ***32

Procurations** (PC) :* ***1 Monsieur Thomas LE CAIN à Monsieur Franck DUPONCEL

Absents** (A) :* ***0

Excusées** (EX) :* ***0

Votants : ***33***

***Secrétaire de séance** : Madame Sarah COLIN est nommée secrétaire de séance ;*

Service administratif : Mesdames SCHWEITZER Christelle (Directrice Générale des Services) et LOUESSARD Marie-Andrée (service Instances-Assemblées).

BODIN Olivier	P	LE BIAVAN Roland	P	PATTIER Marie-Amélie	P
BOUGERIE Vincent	P	LE CAIN Thomas	PC	PERTUISEL Marion	P
COLIN Sarah	P	LE GARGASSON-BOURDÉ Karine	P	PINON Audrey	P
COMMEUREUC Valérie	P	LE GOFF Xavier	P	POUPELIN Marie-Anne	P
DAVID Lilian	P	LE SOMMER Thierry	P	QUINIOU Nathalie	P
DUPONCEL Franck	P	LECOMTE Karine	P	QUINTIN Jenny	P
GENET Béatrice	P	LEFRANC Julie	P	RENARD Annette	P
GONTIER Chloé	P	LEMAIRE Vanessa	P	RENVAZE Pascal	P
GUINET Sandrine	P	LOUVEL Elodie	P	ROUYER Gaël	P
HERBRETEAU Christophe	P	MAUDET Yves	P	RUELLEU Florent	P
HERY Daniel	P	PALARIC Vincent	P	SAUTJEAU Adrien	P

Vérification du quorum

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 07/09/2026
ID : 035-200085876-20260903-DEL2026_09_109R-DE

INSTANCES ET VIE POLITIQUE

2026_09_109 _ FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : Règlement intérieur du Conseil Municipal [5.2]
Rapporteur : Jenny QUINTIN
Annexe : règlement intérieur du Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-8,
VU les élections et l'installation du nouveau Conseil Municipal lors de la séance du 20 mars 2026,
VU le procès-verbal d'installation d'une nouvelle conseillère municipale après démission dressé et clos le 3 septembre 2026,

CONSIDERANT la proposition émise par la commission Finances et Ressources du 2 juillet 2026 ;
CONSIDERANT l'obligation pour le Conseil Municipal de disposer d'un règlement intérieur ;

ENTENDU l'exposé de Madame QUINTIN, Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Article 1 : APPROUVE le règlement intérieur du Conseil Municipal tel qu'annexé à la présente délibération,
Article 2 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision,
Article 3 : CHARGE Madame le Maire de l'exécution de la présente décision.

VOTE : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à la MAJORITE**

POUR :	**30**	
CONTRE :	**3**	[N QUINIOU, A RENARD, G ROUYER]
ABSTENTION :	**0**	

Le Maire
Jenny QUINTIN

La secrétaire de séance
Sarah COLIN

VILLE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE 35360 ILLE-&-VILAINE